



5^e SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE INTERPARLEMENTAIRE MAROC-QUÉBEC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM)- Rabat (Maroc)- 9 au 12 janvier 2018
PARTICIPANTS	<p>Délégation québécoise</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. François Gendron, vice-président de l'ANQ et vice-président de la DANRM- M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRM- M. David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee et membre de la DANRM- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et whip en chef de l'opposition officielle- M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil- M. Marc Painchaud¹, directeur du service de la planification et de la gouvernance- M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président <p>Délégation marocaine</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Habib El Malki, président de la Chambre des représentants- M. Mohamed Chourou, député- M. Mohamed Moubdi, député- M^{me} Fatiha Saddas, députée- M. Bolon Salek, député- M^{me} Azzouha El Arrak, députée- M. Taoufik Kamil, député- M. Said Id-Baali, député- M. Najib El Khadi, secrétaire général

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE

- La Chambre des représentants du Royaume du Maroc et l'ANQ entretiennent des relations depuis 2003.
- D'abord établis dans une perspective de coopération interparlementaire, les liens se sont ensuite consolidés par la signature de deux ententes. L'une en 2011, formalisant la coopération entre les deux institutions, et l'autre en 2012, instituant la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec (CPIMQ).
- Depuis, les deux assemblées travaillent de pair à leur renforcement institutionnel en misant sur des échanges portant sur la conduite des travaux parlementaires et le fonctionnement des parlements.
- Dans le cadre des travaux de la CPIMQ, les parlementaires discutent de thèmes d'intérêt commun et peuvent émettre des recommandations à leur égard.
- Cette commission se réunit annuellement, en alternance au Maroc et au Québec.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire
- Le Parlement numérique et la participation citoyenne
- Lutte contre les changements climatiques et énergies renouvelables.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'enquérir de l'actualité politique et parlementaire marocaine.
- Présenter les outils et technologies numériques utilisés dans le cadre des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale et les efforts faits pour accroître la participation des citoyens à la démocratie.
- Échanger avec les parlementaires marocains sur la lutte contre les changements climatiques en mettant en perspective l'expérience du Québec dans ce secteur et se renseigner sur les bonnes pratiques mises en place au Maroc en matière d'énergies renouvelables.
- Établir les objectifs et les paramètres des prochaines activités de la CPIMQ.
- Contribuer au rayonnement de l'ANQ sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire.
- Assurer le positionnement de l'ANQ en tant qu'acteur de premier plan du renforcement institutionnel des parlements de la Francophonie.
- Contribuer au maintien ainsi qu'au renforcement des liens entre le Maroc et le Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Les membres de la délégation se sont entretenus avec l'ambassadrice du Canada au Maroc, M^{me} Nathalie Dubé. Cette dernière leur a notamment présenté un portrait de la situation politique et des enjeux socioéconomiques de ce pays.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- La 5^e session de la CPIMQ a été l'occasion pour les parlementaires d'échanger sur l'actualité politique et parlementaire de la dernière année. Il a notamment été question, de la part de la partie marocaine, de la réintégration du Maroc au sein de l'Union africaine et de son influence grandissante sur le continent africain comme modèle de stabilité politique et de développement économique; de la récente réforme visant une plus grande efficacité du système judiciaire; de la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle et de la loi visant à augmenter les pouvoirs de contrôle de la Chambre des représentants sur le gouvernement.
- Au cours de la séance de travail portant sur les changements climatiques et le développement durable, les parlementaires québécois ont fait état des récentes initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques, telles que le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), le lancement de la politique énergétique 2030, la création de Transition énergétique Québec et l'adoption de la Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules zéro émission. Les parlementaires québécois ont été à même de constater les effets préoccupants du réchauffement climatique sur le climat marocain et d'apprécier le dynamisme et la volonté politique d'y apporter des solutions concrètes par :
 - l'organisation de la Cop 22 (Conférence-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) à Marrakech en 2016;
 - l'ouverture, en 2016, du plus grand complexe de production d'énergie solaire au monde à Ouarzazate;
 - l'ouverture, en 2016, d'un complexe d'énergie éolienne près de Tarfaya;
 - l'objectif de réduire la dépendance à l'importation du pétrole et de faire passer de 34 % à 52 % la production d'énergie locale d'ici 2030;
 - l'adoption d'une réforme législative proposant plusieurs mesures concernant la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, la qualité de l'air et les énergies renouvelables.
- Une autre séance s'est déroulée sous le thème du « Parlement numérique et de la participation citoyenne ». Durant les dernières années, la Chambre des représentants a effectué un virage vers le numérique en se dotant d'un nouveau centre de serveurs sécurisés, d'un site Internet pour les réunions du Bureau de régie interne, d'un portail interne plus interactif et d'un système de transcription automatique des débats parlementaires. Elle a également effectué la numérisation de tous les débats officiels et inauguré un centre d'archives, selon les normes internationales, incluant un volet de gestion électronique des documents.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- Le Parlement du Maroc travaille présentement à la consolidation de la démocratie participative et un projet de loi est à l'étude pour déterminer les modalités entourant le droit pour les citoyens de présenter des motions et des pétitions. Les parlementaires marocains ont démontré beaucoup d'intérêt envers l'expérience québécoise en matière de participation citoyenne, que ce soit les pétitions électroniques, les consultations ou les commentaires en ligne, la présence de l'institution sur les médias sociaux et le futur parcours éducatif qui sera offert dans le nouveau pavillon d'accueil de l'ANQ.
- Les deux présidents d'assemblée, accompagnés des membres de leur délégation respective, ont tenu une conférence de presse sur les thématiques abordées au cours de cette 5^e session de la CPIMQ.
- Les membres de la délégation ont également été reçus par la secrétaire d'État chargée du Développement durable, M^{me} Nezha El Ouafi. Cette dernière a présenté les défis et les priorités de son gouvernement concernant la gestion et la valorisation des déchets, ainsi que le programme national d'amélioration de la qualité de l'air et l'assainissement rural. Il a été convenu de mettre en relation les représentants de Recyc-Québec, qui bénéficient d'une expertise en matière de valorisation des matières résiduelles, avec ceux de la nouvelle société marocaine « MASEN », qui a pour vocation de valoriser les ressources énergétiques durables incluant le traitement des matières dangereuses. Cet entretien a également permis d'échanger sur la volonté du gouvernement marocain de régionaliser-décentraliser certaines compétences environnementales vers les collectivités locales et territoriales.
- En terminant, les parlementaires marocains ont formulé le souhait d'en apprendre davantage sur l'expertise québécoise en matière de consultation citoyenne. La décentralisation et l'organisation territoriale du Québec, basée sur les régions administratives, les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC), font aussi partie des thèmes d'intérêt manifestés pour la 6^e session qui se tiendra au Québec, en 2019.

COÛT	Repas ²	1 507,58 \$
	Hébergement	1 490,38 \$
	Transport ³	20 191,85 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	1 319,71 \$
	Total	24 509,52 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.